

**Objet : journée du 8 octobre**

Chers parents

Vous avez reçu une lettre circulaire de l'Education Nationale informant qu'il n'y aura pas d'école le mercredi 8 octobre matin.

**Monsieur le Président a pris la décision d'ouvrir le centre de loisirs pour proposer un mode de garde pour les parents.**

Merci de diffuser l'information et surtout de demander aux parents d'inscrire leur enfant auprès des services du centre de loisirs au plus tard le lundi précédant.

Cordialement,

C. POMMIER